

La loi de bioéthique : c'est le droit à l'enfant pour tous

NON au droit
à l'enfant, OUI
aux droits des
enfants

Résistons aux
risques de l'enfant
sur catalogue et
de l'eugénisme,
liés au manque de
gamètes

Un enfant
ne peut être amputé de
sa lignée paternelle.
« Un enfant a le droit de
connaître ses parents et
d'être élevé par eux »

Convention Internationale des Droits
de l'Enfant, Art.7.

La filiation
nous inscrit
dans une chaîne
généalogique familiale
cohérente,
elle doit dire de qui
chacun tient la vie

Exigeons
une médecine
respectueuse
des plus
fragiles : les
enfants

La science
ne peut malheu-
reusement pas
résoudre toutes
les souffrances

Non
à la procréation
artificielle
manipulée en
laboratoire

La Sécurité
Sociale, à laquelle
chacun contribue,
n'est pas faite pour
rembourser des
désirs
individuels

Empêchons
que s'organise la
manipulation tech-
nique et commer-
ciale des gamètes et
des embryons

« Refusons
de regarder les
hommes comme
des fournisseurs de
ressources biologiques »

(Avis n°126 du Conseil
Consultatif National
d'éthique)

Opposons-nous
à ce que les désirs
des adultes soient
tout-puissants sur la
génération
suivante

Exigeons
le maintien de la
gratuité du don et
de l'indisponibilité
des éléments du
corps humain

**Nous, les Associations Familiales Catholiques,
appelons à prendre soin de l'écosystème fragile qu'est la famille.
Nous refusons ces évolutions sociétales qui n'ont rien de bioéthique.
Nous appelons à manifester le 6 octobre à 13h à Paris.**



LES
ASSOCIATIONS
FAMILIALES
CATHOLIQUES

LIBERTÉ
ÉGALITÉ
PATERNITÉ

FAITES VOUS ENTENDRE !

DIMANCHE
PARIS **6 OCT** OCTOBRE
**MARCHONS
ENFANTS !**

CONTRE LA PMA SANS PÈRE ET LA GPA

